

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
École St-Vincent
Enseignement primaire
Deuxième année
Année scolaire 2022-2023

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Première communication écrite
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant avant le 15 octobre.
Bulletin 1
➤ Étape : du 31 août au 11 novembre 2022 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➤ Bulletin remis aux parents dans la semaine du 14 novembre 2022.
Bulletin 2
➤ Étape : du 14 novembre 2022 au 17 février 2023 ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. ➤ Bulletin déposé sur <u>Mozaiik portail parent</u> au plus tard le 26 février 2023.
Bulletin 3
➤ Étape : du 20 février au 23 juin 2023 ➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. ➤ Bulletin déposé sur <u>Mozaiik portail parent</u> au plus tard le 10 juillet 2023.

Les notes inscrites au bulletin représentent le résultat de l'ensemble des observations de l'enseignant. Ces observations portent sur les apprentissages que votre enfant a effectués dans diverses situations. Voici des exemples : *exercices, observations, entrevues individuelles, dictées, projets, examens sur les connaissances et situations d'apprentissage mobilisant les compétences, etc.*

Discipline	Compétence	Pourcentage	Bulletin		
			1	2	3
Français	Lire	50%	X	X	X
	Écrire	30%		X	X
	Communiquer oralement	20%		X	X
Mathématique	Résoudre une situation problème	30%		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	X	X	X
Anglais	Communiquer oralement	40%		X	X

	Comprendre des textes lus et entendus	60%	X		X
Éthique et culture religieuse	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations	100%		X	X
	Réfléchir sur des questions éthiques				
Arts plastiques	Réaliser des créations plastiques, médiatiques et personnelles.	70%	-	C1	C1
	Apprécier des oeuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses pairs.	30%	C2	-	C2
Art dramatique	Inventer et interpréter des séquences dramatiques	70%	-	C1	C1
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses pairs.	30%	C2	-	C2
Éducation physique et à la santé			C1	C1/C2/ C3	C1/C2/ C3

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- des annotations sur les travaux envoyés à la maison, des appels téléphoniques, portfolio, etc.

Commentaires sur une compétence non disciplinaire au bulletin scolaire

La compétence suivante fait l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

- Étape 1 : **Organiser son travail**
- Étape 3 : **Organiser son travail**

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à nous consulter. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Madame Chantal Majeau

Directrice de l'école

Enseignante